

Le point sur le taux CORRA

Exposé présenté au Groupe de travail sur le TARCOM



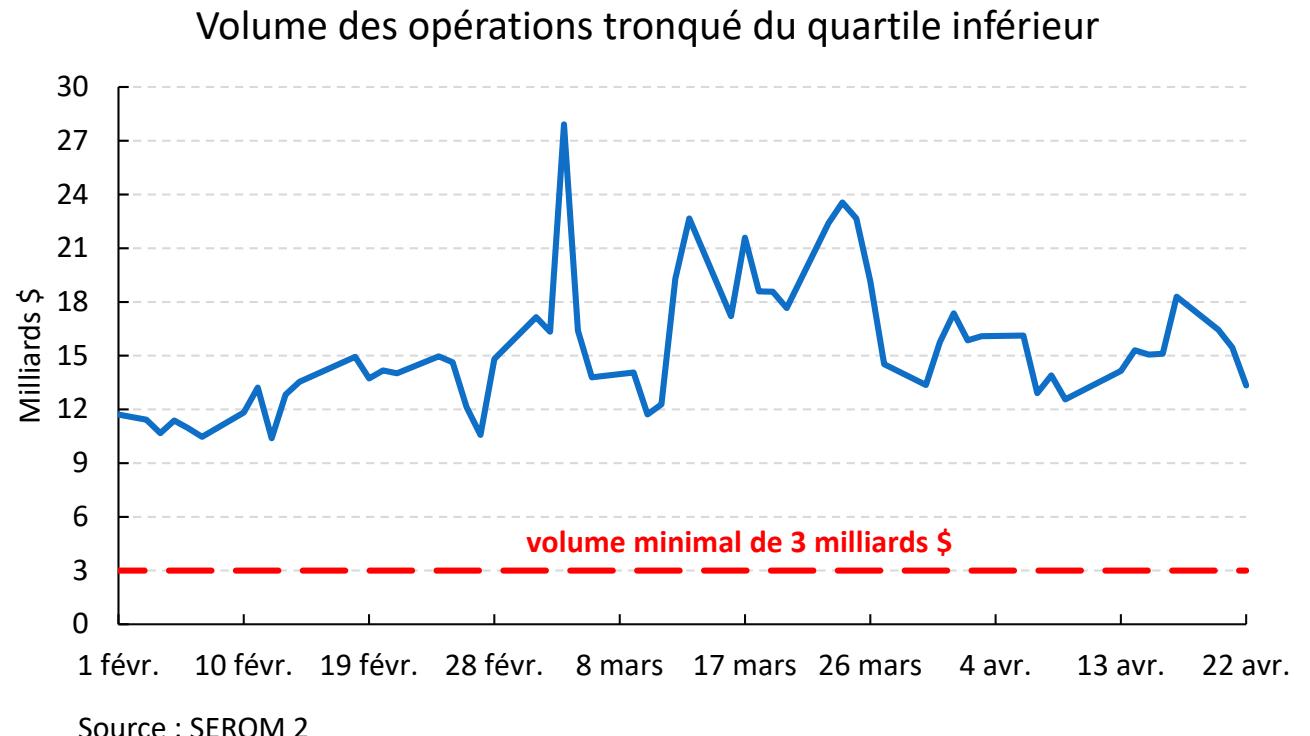
Maksym Padalko
Banque du Canada
27 avril 2020

Résumé

- Comme annoncé, la Banque deviendra l'administrateur du taux CORRA le 15 juin 2020. Ce taux sera établi selon la nouvelle méthode de calcul à compter de cette date.
- Les mesures de politique monétaire prises face à la crise de la COVID-19 ont influé sur la dynamique du marché des pensions à un jour.
- Le taux CORRA calculé selon la nouvelle méthode demeure robuste et représentatif.
 - L'écart est petit par rapport au taux cible de la Banque.
 - Le volume des opérations de pension sous-jacentes est resté stable.
- Le taux CORRA actuel s'est éloigné du taux cible, ce qui a donné lieu à un écart plus large entre les deux mesures.
- La Banque a commencé à publier chaque semaine les données pour les deux mesures.

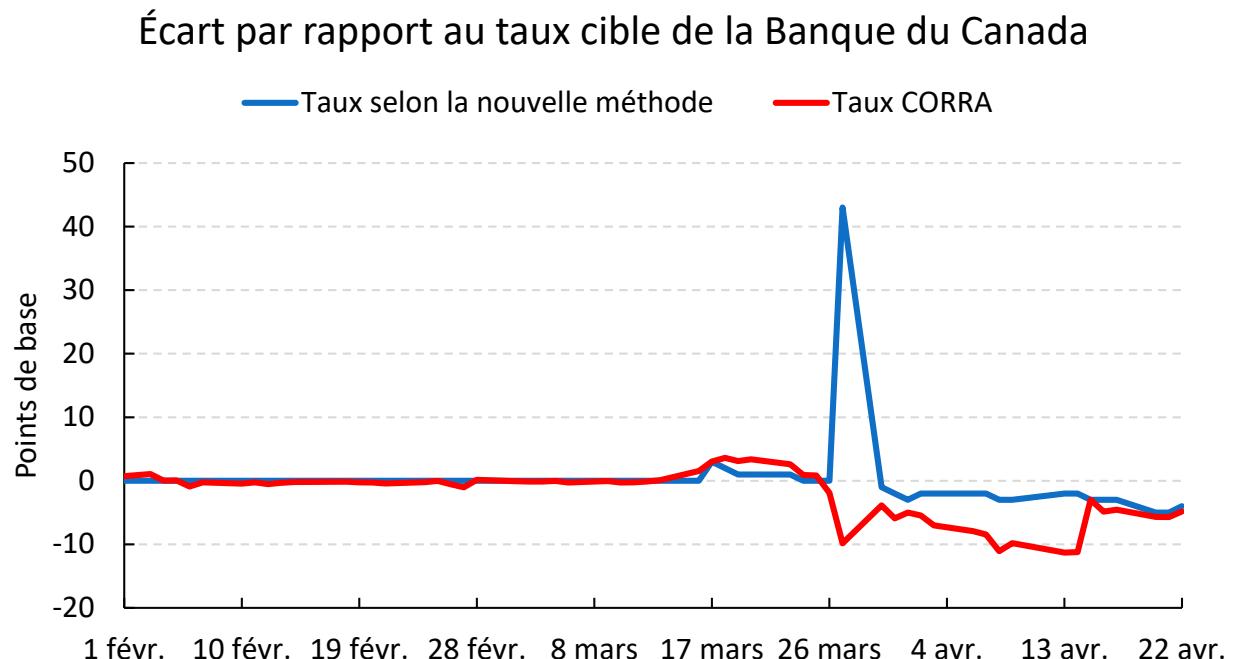
La nouvelle méthode de calcul repose sur un volume considérable d'opérations

- Le volume des opérations tronqué du quartile inférieur selon le taux des opérations de pension demeure dans la fourchette des 10 à 20 milliards \$.
- Depuis 2016, le volume tronqué quotidien n'a jamais touché le seuil minimal de 3 milliards \$.



Le taux calculé selon la nouvelle méthode est plus proche du taux cible que le CORRA

- Malgré la récente volatilité du marché, le taux calculé selon la nouvelle méthode reste généralement plus près du taux cible.
- Mais qu'est-ce qui explique le pic important du 27 mars?

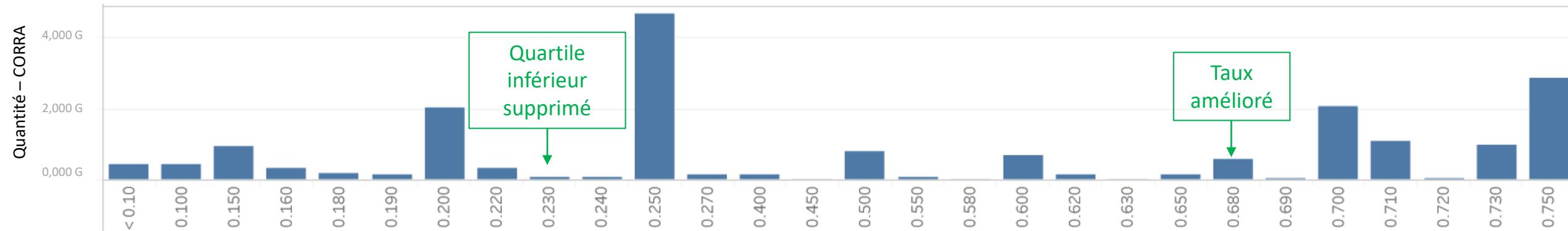


Sources : SEROM 2, Refinitiv

27 mars : le taux selon la nouvelle méthode reste représentatif

- Le 27 mars, la Banque a réduit les taux de 50 points de base, en dehors du calendrier d'annonces préétabli.
- Comme la décision n'était pas prévue, de nombreuses opérations ont été effectuées autour de 0,75 % avant l'annonce.
- Les opérations effectuées à des taux supérieurs avant l'annonce ont poussé le taux calculé selon la nouvelle méthode jusqu'à 0,68 %. C'est un résultat prévisible représentant toutes les opérations de la journée.

Distribution des taux des pensions le 27 mars



Le taux calculé selon la nouvelle méthode reste une mesure robuste

- Malgré la large fourchette des taux des pensions et une pression à la baisse, la plus grande part des opérations se fait au taux cible de 0,25 %.
- La suppression du quartile inférieur selon le taux des pensions s'est traduite par un nouveau taux de 0,20-0,23 % en avril.

Distribution des taux des pensions en avril avant suppression du quartile inférieur



Écart entre le CORRA et le taux calculé selon la nouvelle méthode

- Les récentes tensions sur le marché ont creusé l'écart entre les deux mesures, mais celui-ci a diminué par rapport aux niveaux élevés.
- La Banque publie les données pour les deux taux sur son site Web d'ici l'adoption officielle le 15 juin.

Période	Écart moyen entre le taux selon la nouvelle méthode et le CORRA (points de base)
Du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 janvier 2020	0,1
Février 2020	0,2
Mars 2020*	-0,1
Du 1 ^{er} au 8 avril	5,2
Du 9 au 15 avril	6,3
Du 16 au 22 avril	1,1

* Exclusion faite de la valeur aberrante du 27 mars. L'écart moyen pour mars tenu compte du 27 mars est de 2,3 points de base.

Le CORRA amélioré est proche des taux de financement du marché

- Objectifs fondamentaux du Groupe de travail sur le TARCOM pour le CORRA amélioré :
 1. Le taux doit être sans risque.
 2. Il doit être calculé à partir d'un volume d'opérations plus important que ne l'est le taux CORRA actuel.
 3. Il doit être simple et facile à expliquer.
 4. Il doit être représentatif du taux appliqué sur le marché général des pensions à un jour.
 - Le taux calculé selon la nouvelle méthode durant les récentes tensions sur le marché et les interventions connexes des pouvoirs publics démontre que cette mesure est robuste et représentative de l'activité générale sur le marché des pensions à un jour.
 - On peut conclure de ce comportement que la méthode produit un taux qui est relativement stable et prévisible.

Merci

